

© 21.05.2015, 11:44

Col-des-Roches: explication du commandant de la police judiciaire sur le silence des secours



Un hélicoptère de la Rega avait été mobilisé la semaine dernière pour une opération de recherche au Col-des-Roches. Jean-Claude Heiniger

PAR LUCIEN CHRISTEN

POLICE - Le chef de la police judiciaire, Olivier Guéniat, explique pour quelles raisons la Police neuchâteloise n'a pas communiqué sur l'opération de recherche au Col-de-Roches.

La semaine dernière, les habitants du Locle et du Col-des-Roches se sont posé beaucoup de questions. Des questions qui sont restées sans réponses, ce qui a valu de nombreuses critiques à la Police neuchâteloise. Mais que faisaient donc ces policiers et ces hélicoptères aux alentours du Col-des-Roches. Il aura fallu presque 24 heures pour que la population soit informée que ce dispositif visait à retrouver une personne disparue, dont on sait aujourd'hui qu'il s'agit d'un médecin de la région.

Protéger la famille

Olivier Guéniat, chef de la police judiciaire neuchâteloise, explique que plusieurs circonstances ont entraîné ce manque de communication. Tout d'abord, le respect de la famille, dans un but de protection de la sphère privée.

Mais lors de la mobilisation d'un tel dispositif, n'y-a-t-il pas un risque de créer un climat d'insécurité chez la population? "Non. De toute façon cette peur serait passagère et ne concerne pas tout le canton, mais uniquement quelques habitants. Par ailleurs, c'est dans un premier temps un hélicoptère de la Rega qui a été mobilisé. Les gens n'ont pas peur de la Rega, car ils savent de quoi il s'agit", répond Olivier Guéniat.

Quant à l'hélicoptère militaire muni d'une caméra thermique qui a volé de nuit, le chef de la police judiciaire s'explique. "Pour utiliser cet outil thermique, nous avons dû attendre que la roche refroidisse, pour que les contrastes de chaleur apparaissent. Nous n'avons malheureusement pas pu survoler la zone plus tôt".

La police avait retrouvé la trace de la personne grâce à des chiens, qui avait pu guider les forces de l'ordre jusqu'à la paroi rocheuse. L'accès à cette dernière étant périlleux, l'utilisation d'hélicoptère s'est avérée nécessaire.

Le suicide est trop tabou

Deuxième élément avancé pour expliquer une communication minimale des forces de l'ordre, les raisons de la disparition. "Dans un cas de suicide, la communication est très délicate. Il faut respecter la personne, et sa sphère privée".

Mais pour le policier, le tabou autour du suicide n'est pas sain. "Il faut en parler et proposer des alternatives aux personnes suicidaires. Le fait de taire le sujet ne les aide pas. Il faut briser ce déni". Pour rappel, 14 personnes se sont donné la mort dans le canton depuis le début de l'année, soit un total d'environ 40 à 50 personnes par an, donc environ une personne par semaine.

Séances de formation

Suite à ce tragique événement et aux questions qu'il a soulevées, Olivier Guéniat a d'ores et déjà planifié, dans le cadre d'une journée de formation continue, à la fin du mois et avec les officiers de police, de thématiser la communication autour du suicide.

"Le lundi qui a suivi les recherches, nous avons également débriefé avec les collègues. Il en est ressorti que nous aurions pu mettre les choses au point plus tôt", déclare-t-il, avant de conclure: "Si on ne communique pas, la population peu partir du principe qu'elle ne court aucun danger. Il faut délimiter un seuil pour la communication, mais cette dernière ne doit, selon moi, pas prendre le pas sur les efforts opérationnels mis en place".

Numéros d'urgence

L'association Stop Suicide, rappelle également que des numéros d'urgence existent pour les personnes déprimées ou à tendances suicidaires.





